



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

COMPTE-RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 10 décembre 2013

Présents :

Jean-Yves SENANT, Maire - Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture - Christian OLLIVRY, Conseiller Municipal délégué aux solidarités actives, logement solidaire, réinsertion, lutte contre les exclusions - Gilles LE LAMER, Conseiller Municipal délégué au sport - Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse - Verena GONIN, Conseillère Municipale déléguée au handicap.

Yassine AIT SSI - Benjamin AYMARD - Bastien BAILLEUL - Eleanor BATILLIET - Lilia BENMEDDOUR - Olivier BETOUIGT - Asma BOUKENSOUS - Ely CHITOU - Julien CRÉSUS - Alix DE LA BRETESCHE - Emma DEMESSE - Khadija DUPUY - Victoria GAMBA - Simon HLUSZKO - Marvin JAMELIN - Claire LAUNOIS - Jules MAIRESSE - Audrey MARUANI - Marie-Liévine MICHALIK - Hadrien MIGNON - Romain MONTBEYRE-SOUSSAND - Sandrine OLIVEIRA DA COSTA - Lyna OUZZANI - Axel PALIX - Victor PASIK - Alexandre RESENDE - Marie ROMMI - Bérénice SALOMON - Matthieu SIOSSIAN - Richard TCHITOMBI - Robin VALBRET - Shirley VALCY - Dimitri VOULDOUKIS, Conseillers jeunes.

Excusés :

Sophie DEVEDJIAN, Maire Adjointe chargée de l'urbanisme et de la politique de la Ville - Jean-Yves LE BOURHIS, Maire Adjoint chargé de l'éducation - Jean-Paul DOVA, Maire Adjoint chargé du développement économique, de l'emploi et du monde combattant - Pascal COLIN, Maire Adjoint chargé du Pôle social - Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage - Armelle BRÉHAMET-COTTENCEAU, Maire Adjointe chargée de l'environnement et du développement durable - Philippe MARTIN, Maire Adjoint chargé des transports, de la circulation et de la sécurité routière - Mireille BUGAT, Conseillère Municipale déléguée à la pauvreté et à la précarité - Michel FOUQUET, Conseiller Municipal délégué aux travaux - Serge GUÉVEL, Conseiller Municipal délégué aux actions en faveur de l'emploi - Kamel MOHAMMEDI, Conseiller Municipal délégué à la promotion du service civique, au développement du bénévolat et des projets humanitaires pour les jeunes.

Alexandra BOUZEAU - Eloïse CHAMALET - Freddy KORSAGA - Pauline MALATESTA - Maxime TRES CARTES, Conseillers Jeunes.

Secrétaire de séance : Benjamin AYMARD

Ouverture de la séance à 19h15

Après un mot d'accueil, Monsieur Le Maire ouvre la séance et présente son nouveau fonctionnement. La nouveauté principale est le rôle de modérateur confié aux Conseillers Jeunes. Les deux modérateurs proposés et soumis au vote du Conseil des Jeunes Citoyens pour cette séance sont : Emma DEMESSE et Axel PALIX.

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité Emma DEMESSE et Axel PALIX dans le rôle de modérateurs de la séance plénière.

oOo

Modératrice : Emma DEMESSE

œ NOUVELLE CONSTITUTION DU CJC – 2013/2014 œ

1 – VALIDATION DES MEMBRES SORTANTS ET ENTRANTS DU CJC

Conseillers Jeunes sortants			
Lycée Descartes	Institution Sainte Marie	Lycée Théodore Monod	Hors Commune
Solène CANCEILL Aleksi LESKINEN	Anne-Marie BRICHLER Chloé CHEVALIER Mickaël EL HAWAT Solène LEDUC Sylvain TARTES	Marie BENET Hoda ET KHATTAL Dalla FOFANA Nicolas LAROSE Nadège MENASSE	Aucun

Conseillers Jeunes entrants			
Lycée Descartes	Institution Sainte Marie	Lycée Théodore Monod	Hors Commune
Benjamin AYMARD Simon HLUSZKO Jules MAIRESSE Romain MONTBEYRE-SOUSSAND Bérénice SALOMON Matthieu SIOSSIAN Robin VALBRET	Bastien BAILLEUL Lilia BENMEDDOUR Audrey MARUANI Audrey MICHALIK Hadrien MIGNON Victor PASIK	Yassine AIT SSI Alexandra BOUZEAU Victoria GAMBA Khadidja DUPUY Shirley VALCY Marvin JAMELIN Richard TCHITOMBI	Alexandre RESENDE

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité la nouvelle constitution du CJC pour l'année scolaire 2013/2014.

oOo

⌘ RETOUR ET POINT SUR LES ACTIONS DU CJC ⌘

2 – PROJET « ÉCHANGE LEWISHAM/ANTONY »

Rapporteurs : Claire LAUNOIS, Dimitri VOULDOUKIS et Olivier BETOUGHT

Une délégation composée de cinq conseillers jeunes s'est rendue à Lewisham du 19 au 22 octobre dernier : Claire LAUNOIS, Olivier BETOUGHT, Dimitri VOULDOUKIS, Maxime TRECARTES et Freddy KORSAGA. Ce séjour est le résultat d'un échange lancé en début d'année entre les deux villes. En effet, les Conseillers Jeunes avaient accueilli en avril dernier cinq young advisors, dont le jeune maire de l'époque.

Les objectifs des Conseillers Jeunes lors de ce séjour étaient d'approfondir leurs connaissances du fonctionnement du projet « Young Mayor », acquises lors de la première rencontre ; de découvrir le fonctionnement de Londres et ses districts et d'échanger avec les jeunes de Lewisham.

Le séjour s'est déroulé accompagné de quelques jeunes conseillers de Lewisham. Les Conseillers Jeunes d'Antony ont eu l'occasion d'assister à leur réunion hebdomadaire du lundi soir. Durant ces réunions, ils forment des groupes, échangent sur des problèmes qui les concernent et proposent des projets. Ces réunions sont ouvertes à tous.

Ils ont également rencontré le Jeune Maire actuel. Ce dernier représente les jeunes de la Ville. Il est élu au suffrage direct tous les ans par les jeunes résidents ou scolarisés à Lewisham. Il fait le lien entre le Maire et le Conseil des Jeunes. Il est assisté d'un Jeune Député qui le soutient.

Les quatre jours se sont alternés entre visites d'institutions et visites touristiques. Ainsi, ils ont pu visiter la Greater London Authority (GLA), l'administration chargée de la gestion du Grand Londres. Ils ont eu la chance de rencontrer et d'échanger avec Darren JOHNSON, actuel Président de l'Assemblée de Londres. Cette instance est composée de 25 membres représentant les 33 districts du Grand Londres. Elle contrôle les activités du Maire.



Ils ont visité la Mairie de Lewisham et rencontré l'actuel Président du Conseil de Lewisham, Obajimi ADEFIRANYE, appelé également le Maire Civique. Considéré comme le premier citoyen de la Ville, son rôle est d'assurer le droit des citoyens. Il a accueilli les Conseillers Jeunes, vêtu de la tenue traditionnelle, à la suite d'une cérémonie de nationalisation d'étrangers résidant à Lewisham.

Ils ont également visité le Stephen Lawrence Charitable Trust, un organisme de bienfaisance de l'Éducation Nationale. Cette structure a été créée en 1998 par Doreen LAWRENCE à la suite du meurtre de son fils. Elle rend hommage à Stephen LAWRENCE et reçoit des personnes de tous âges. L'objectif est de lutter contre les discriminations à travers le développement et l'exploitation des capacités de chacun. En effet, ses installations donnent l'opportunité aux jeunes et aux adultes de développer leurs talents à travers une radio, un studio de télévision, des salles informatiques ou encore des ateliers (ex : coaching).



Les Conseillers Jeunes ont pu découvrir un certain nombre de lieux touristiques : Greenwich, Oxford Street, Trafalgar Square, Tate Modern, etc.



Pour conclure, ce projet d'échange a permis aux Conseillers Jeunes de découvrir d'autres modes de fonctionnement concernant la participation de jeunes dans les collectivités, de découvrir la démocratie et les institutions britanniques, de découvrir Londres, d'échanger avec une autre culture, de partager avec d'autres conseillers jeunes, de travailler avec les services municipaux et de renforcer les liens avec Lewisham, ville jumelée avec Antony.

Le Conseil des Jeunes Citoyens remercie la Ville d'avoir permis la réalisation de ce projet et exprime sa volonté de réitérer ce type d'échanges.

Intervention

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse : Il est important de garder à l'esprit la notion d'échange. L'accueil de jeunes étrangers ou un séjour à l'étranger est réalisable seulement sous condition de réciprocité. Il invite le Conseil des Jeunes Citoyens à développer leur réflexion autour de la question du jumelage et de l'élargir à l'ensemble de la jeunesse antonienne, afin que ses représentants ne soient pas les seuls à en bénéficier.

3 – PROJET « BOUTIQUE SOLIDAIRE »

Rapporteur : Eleanor BATILLIET et Jules MAIRESSE

Lors de la séance plénière du 25 juin dernier, le projet « Boutique solidaire » a été approuvé par le Conseil des Jeunes Citoyens. Ce projet consisterait à créer un espace à Antony dans lequel seraient vendus à moindre coût des objets de seconde main par les habitants.

À la suite du vote du projet, les Conseillers Jeunes ont rencontré Émilie AUDUBERT et Hassika MOKRANI, du Centre Communal d'Action Social (CCAS), afin de connaître les acteurs œuvrant dans ce domaine et les actions existantes sur la Ville.

Actuellement, la Croix Rouge tient une Vestiboutique ouverte à tous deux fois par semaine. L'Association Générale des Familles d'Antony (AGEFA) organise une fois par an une bourse aux vêtements ouverte à tous durant une semaine. Le Secours Catholique tient une épicerie sociale et organise des dons de mobiliers. Sur la Ville, il existerait un besoin en mobilier particulièrement important selon le CCAS. Mais il pose des problématiques en termes de logistique. Où stocker le mobilier donné ? Et comment transporter les meubles ? Le CCAS travaille également avec Emmaüs, basé dans des communes limitrophes.

Une réunion sera organisée prochainement avec les Conseillers Jeunes, le CCAS et les associations. Elle permettra aux Conseillers Jeunes d'approfondir leurs connaissances concernant l'existant sur le territoire. Ainsi, ils mettront en perspective leur projet. Est-il réalisable en l'état ? Ou devront-ils le modifier pour le faire évoluer vers un partenariat avec l'une des associations rencontrées ?

Intervention

Christian OLLIVRY, Conseiller Municipal délégué aux solidarités actives, logement solidaire, réinsertion et lutte contre les exclusions : Ce dernier, ainsi qu'Anny LÉON, Conseillère Municipale déléguée à la vie associative et au bénévolat, sont disposés à rencontrer les Conseillers Jeunes pour les accompagner dans ce projet et veiller à ce que l'action développée soit un complément à l'existant et non un ajout.

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS
--

Avec 32 votes POUR et 1 vote ABSTENTION, le Conseil des Jeunes Citoyens approuve la poursuite du projet « Boutique solidaire ».

4 – FETE DE LA MUSIQUE 2014

Rapporteur : Julien CRÉSUS

L'année dernière, le Conseil des Jeunes Citoyens avait exprimé en séance plénière son souhait d'être davantage consulté pour le choix de l'artiste en tête d'affiche pour la Fête de la Musique sur la Ville.

Depuis début septembre, la coordinatrice organise des échanges réguliers entre les Conseillers Jeunes et le Service Culturel sur ce sujet.

Ainsi, les propositions phares du Conseil des Jeunes Citoyens pour la Fête de la Musique 2014 sont : Stromae, Patrick Bruel, Skip The Use et Corneille.

Le Conseil des Jeunes Citoyens remercie le Service Culturel de l'associer dans les réflexions concernant le choix de la tête d'affiche de la Fête de la Musique.

Intervention

Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture : Le Service Culturel a bien pris en compte les propositions des Conseillers Jeunes. Elle rappelle les contraintes concernant le choix de l'artiste. Il doit accepter de jouer en plein air, que le concert soit gratuit et il doit être francophone. Concernant Stromae, ce dernier dépasse le budget de la Ville pour cet évènement. Patrick Bruel n'effectue pas de concert gratuit en plein air. Le groupe Skip The Use, bien qu'il soit français, chante en anglais. Concernant Corneille, le Service Culturel est actuellement en relation avec la production. Les négociations pour sa venue sont en bonne voie. La date pressentie serait le samedi 14 juin.

Jules MAIRESSE, Conseiller Jeune : Le 14 juin sera la veille du baccalauréat. Est-il possible de modifier la date ?

Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture : Les possibilités de date en juin sont restreintes. La Ville ne souhaite pas réaliser cet évènement le week-end du 21 juin en même temps que la Fête de la Musique nationale pour permettre aux antoniens de profiter des programmations proposées sur Paris. Le dernier week-end de juin a lieu les Solidays. Par conséquent, beaucoup d'artistes et de matériel sont indisponibles. La proposition du samedi 14 juin est l'avant-veille du baccalauréat, contrairement à la Fête de la Musique 2013 ayant eu lieu un dimanche. Les jeunes peuvent aborder cette soirée comme une occasion de s'aérer l'esprit avant d'entamer les épreuves.

5 – PARTICIPATION AU COMITÉ DE JEUNES - ANACEJ

Rapporteur : Lyna OUZZANI

Depuis deux ans, Sylvain TARTÈS, ancien Conseiller Jeunes d'Antony, était membre du comité de jeunes de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ). Le mandat étant de deux ans, des élections auraient dû avoir lieu cette année. Cependant, avec la période électorale des collectivités, l'ANACEJ a pris la décision de repousser les élections à l'année prochaine et de proposer aux jeunes membres du Comité déjà en place de prolonger leur mandat d'un an.

Sylvain TARTÈS ne pouvant continuer à s'investir cette année, Freddy KORSAGA l'a remplacé de manière provisoire depuis début septembre.

Ainsi, il a participé à plusieurs évènements depuis la rentrée dont le week-end d'intégration début septembre, durant lequel ils ont fait le bilan des actions réalisées au cours de l'année et travaillé sur les actions de l'année à venir. Par exemple, le comité de jeunes a réalisé un échange avec des jeunes de Monastir en Tunisie en avril sur la participation des jeunes. Autre action en cours, le comité de jeunes travaille à la mise en place d'une semaine de la jeunesse au niveau national. Freddy KORSAGA a également participé au jury « Stop aux clichés » fin septembre, récompensant les médias ayant réalisé des articles à l'encontre des clichés, et au jury « Cap' com » fin novembre, récompensant les campagnes de communication réussies des collectivités.

Freddy KORSAGA souhaitait exprimer l'intérêt de cette participation. Elle permet une représentation de la Ville d'Antony dans un dispositif de participation citoyenne au niveau national. Elle permet aux jeunes membres du comité de développer un réseau de partenaires, de connaître d'autres conseillers jeunes issus de différentes régions françaises, de faire circuler les informations relatives aux politiques jeunesse auprès du Conseil des Jeunes Citoyens et de développer leurs connaissances en termes de méthodologie de projet.

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité le remplacement de Sylvain TARTÈS par Freddy KORSAGA au Comité de Jeunes de l'ANACEJ pour l'année scolaire 2013/2014.

6 – PARTICIPATION CLAP ET COMMISSION CHARTE VILLE/HANDICAP

Rapporteur : Emma DEMESSE

Les Conseillers Jeunes sont invités à participer aux instances suivantes :

- Le Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP). Composé d'élus municipaux et d'agents administratifs, ce comité délibère sur les dossiers des dispositifs « Bourses de l'Aventure et de la Création », « Cap sur le Monde », « Sac'Ado » et « Permis Citoyen ». Les jeunes candidats se présentent devant le comité pour défendre leurs projets et leurs demandes d'aides financières émises auprès de la Ville. La présence des Conseillers Jeunes est sollicitée et attendue. En tant que représentants de la jeunesse antonienne, leur avis et leur vote comptent dans les délibérations.

- La Commission charte Ville/Handicap. Créée en 1999 et officialisée en 2001, son but est d'organiser et de mettre en cohérence les actions sur le territoire en lien avec le handicap (ex : travaux d'accessibilité, actions de sensibilisation, organisation de l'accueil du public en situation de handicap, etc.). Élus municipaux, services municipaux et associations sont réunis dans cette commission. La représentation des jeunes est importante. Chaque Conseiller Jeune est libre d'apporter son point de vue. Leur rôle est également de relayer l'information auprès des jeunes.

Intervention

Marie ROMMI, Conseillère Jeune : Elle a participé à une Commission Charte Ville/Handicap l'année dernière. Cette commission est très intéressante. Cependant, au regard du nombre de personnes présentes, il est difficile en tant que Conseiller Jeune d'intervenir durant ces réunions. De plus, la présence des Conseillers Jeunes n'est pas clairement identifiée. Son nom n'apparaissait pas sur la feuille d'émargement.

Monsieur Le Maire : La difficulté des Conseillers Jeunes à intervenir durant ces commissions est compréhensible. Cependant, le point de vue des Conseillers Jeunes est bienvenu. Les Services seront attentifs à ce que les noms des Conseillers Jeunes soient inscrits sur la feuille d'émargement.

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

La désignation des Conseillers Jeunes participant aux CLAP et aux Commissions charte Ville/Handicap pour l'année 2013/2014 est effectuée sur la base du volontariat. Ces instances se tiennent généralement le mercredi après-midi. Les volontaires sont :

CLAP	Commission Charte Ville/Handicap
Yassine AIT SSI Eleanor BATILLIET Freddy KORSAGA Axel PALIX Marie ROMMI Matthieu SIOSSIAN Robin VALBRET	Claire LAUNOIS Marie ROMMI

oOo

∞ PROPOSITIONS DE PROJET ∞

7 – « COURSE DE CAISSE À SAVON »

Rapporteur : Audrey MARUANI et Ely CHITOU

Lors d'une réunion au 11 – Espace Jeunes au mois de juin, quelques Conseillers Jeunes ont proposé l'idée de mettre en place une course de caisses à savon sur Antony.

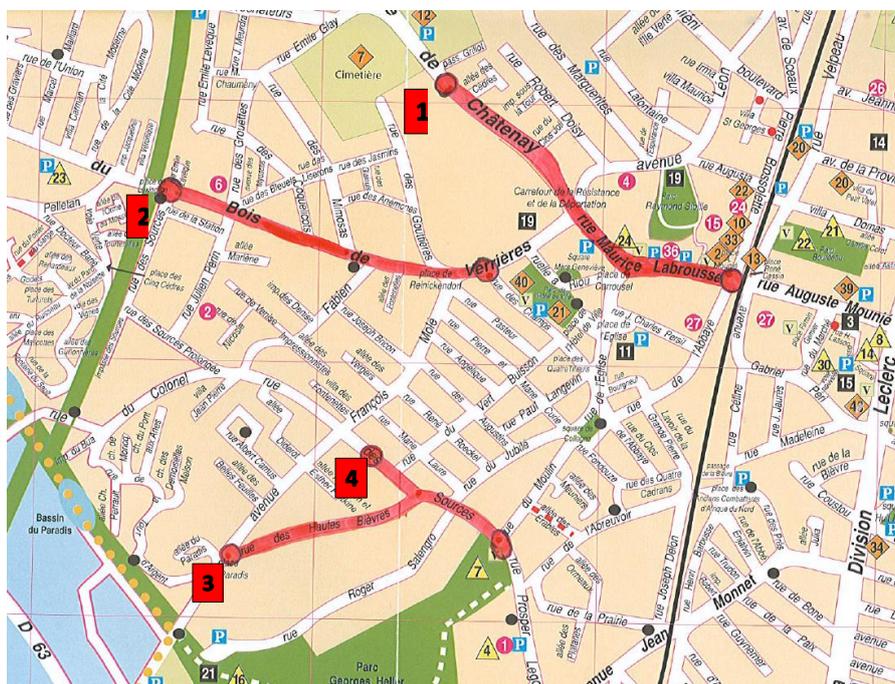
Une course de caisses à savon est une course de véhicules sans moteur construits par les participants (enfants ou adultes). Les caisses à savon se déplacent par la force de la gravité sur une piste délimitée et en pente.

Ce projet permettrait de rassembler les jeunes de la Ville autour d'un évènement de divertissement. Fédérant toutes catégories d'âge, il favoriserait l'échange intergénérationnel. Après avoir évoqué ce projet auprès de leur entourage de manière informelle (amis, camarades, familles), les Conseillers Jeunes ont constaté qu'il existait une envie manifeste pour sa réalisation.

La coordinatrice du Conseil des Jeunes Citoyens a donc présenté le projet auprès des services et des élus municipaux. La Ville serait favorable à sa mise en place en 2014.

Cette action se réaliserait à l'approche des beaux jours. Au regard du nombre d'évènements sur la Ville en fin d'année scolaire, les Conseillers Jeunes proposent qu'elle se déroule durant le Festival des Bulles dans la Ville le week-end du 17-18 mai prochain. Ce partenariat permettrait de mobiliser les jeunes autour du festival. De plus, il répondrait à l'invitation faite par le Service Culturel l'année dernière. En effet, le Conseil des Jeunes Citoyens avait été invité à réaliser une action lors de cette manifestation, en plus de leur participation au jury du concours.

La première problématique à laquelle les Conseillers Jeunes sont confrontés est : comment organiser une course de caisse à savon ? Ils se sont donc renseignés auprès de Prod Effect, l'entreprise prestataire de Red Bull ayant organisé la course de caisse à savon qui s'est déroulée début juillet au parc de Saint Cloud. Ils ont également contacté la Ville de Marcouris, adepte de ces courses depuis plusieurs années. Ils ont compris que les courses de caisse à savon ne sont pas reconnues par le Ministère des sports. Par conséquent, aucune réglementation n'est définie concernant leur organisation. Il est important de délimiter la piste. Ceci détermine ensuite les éléments à mettre en place pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs. Ainsi le Conseil des Jeunes Citoyens propose plusieurs idées de pistes aux alentours de l'Hôtel de Ville, à proximité du Festival des Bulles.



Intervention

Cyril ADDA-HALIMI, Conseil Municipal délégué à la jeunesse : La Ville est favorable pour ce projet intéressant et pouvant mobiliser du monde. Il faut travailler sur le tracé de la piste car les

rues proposées sont très fréquentées. Par exemple, 8 000 véhicules par jour circulent sur l'avenue de Châtenay. Les propositions seront soumises aux services de la Ville et leur faisabilité sera communiquée aux Conseillers Jeunes ultérieurement.

Gille LE LAMER, Conseiller Municipal délégué au sport : En effet, la mobilisation de rue est une question importante et complexe pour une première édition.

Proposition faite aux Conseillers Jeunes : réaliser cette course durant le week-end des Mini-champions. La piste serait installée dans la descente du stade Georges Suand, un espace clos qui pourrait être sécurisé par la Ville.

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité la réalisation du projet « Course de caisse à savon ».

8 – « RESTOS DU COEUR »

Rapporteur : Sandrine OLIVEIRA DA COSTA

Les Conseillers Jeunes travaillant sur la solidarité souhaiteraient proposer une action réalisable facilement et dans des délais courts. Ainsi, l'idée d'aider les Restos du Cœur est née. Le projet constituerait à mobiliser les Conseillers Jeunes et les jeunes de leur entourage pour distribuer des denrées alimentaires durant les vacances de Noël auprès de l'antenne de Massy couvrant la Ville d'Antony.

Intervention

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse : Le projet est très intéressant et l'initiative des Conseillers Jeunes est saluée. Cependant, il est rappelé aux Conseillers Jeunes qu'il est important qu'ils pensent leurs projets en intégrant l'ensemble des jeunes d'Antony. Au regard des délais, il est compliqué de communiquer autour de ce projet. Mais pour les projets à venir, la Ville pourra mettre à disposition des moyens de communication pour que les Conseillers Jeunes puissent solliciter les jeunes antoniens (ex : flyers).

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité la réalisation du projet « Restos du Cœur ».

9 – « SOIRÉES-DÉBATS CONTRE LES DISCRIMINATIONS »

Rapporteur : Jules MAIRESSE

Le projet consisterait à organiser des soirées débats contre les discriminations (ex : homophobie, racisme, handicap). Ces soirées seraient animées et encadrées par des professionnels.

Intervention

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse : La Ville apporte son soutien pour ce projet. L'équipe du 11 – Espace Jeunes a déjà travaillé pour la réalisation de ce type d'action. Elle pourra accompagner le Conseil des Jeunes Citoyens. Il faudra être attentif à ce que ces soirées s'intègrent dans le planning d'actions et les projets du 11 – Espace Jeunes.

VOTE DU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Le Conseil des Jeunes Citoyens approuve à l'unanimité la réalisation du projet « Soirées débats contre les discriminations ».

oOo

❧ QUESTIONS AUX ÉLUS ❧

10 – OBJET – LES TRANSPORTS SUR LA VILLE

- « **Affichages des paladins** » - *Rapporteur : Axel PALIX*

Lorsqu'il y a des difficultés de circulation sur le réseau Paladin, les voyageurs n'ont pas d'informations car il n'y a pas de panneaux d'affichage. Comment les voyageurs peuvent-ils être informés ?

Monsieur Le Maire : Le réseau Paladin est géré par la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre. Pour les perturbations de trafic imprévues, il existe un système d'alerte par SMS. Il suffit de s'inscrire sur le site de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre et de sélectionner ses lignes favorites.

➤ **« Zonage des transports pour Antony » - Rapporteur : Eleanor BATILLIET**

Antony est desservi par quatre gares RER, réparties sur deux zones de transport d'Ile-de-France. Cela crée des inégalités entre les antoniens en termes de frais de transports. Est-il possible de modifier le zonage ?

Monsieur Le Maire : Le zonage des transports est géré au niveau régional et non communal. La question de la tarification des transports en Ile-de-France est importante et problématique. Elle est construite sur cinq zones. Le paradoxe est que les Parisiens payent moins que les personnes vivant en banlieue alors qu'ils ont souvent une situation plus aisée. Il a été envisagé de créer un tarif unique à hauteur du prix payé par les parisiens. Cette solution coûteuse est difficilement applicable d'un point de vue politique. Et une mesure augmentant le tarif des parisiens est compliquée à imposer.

Hadrien MIGNON, Conseiller Jeune : Parmi ces questions de tarification des transports, il y a celle des avantages du système de famille nombreuse. Après calcul, il s'avère qu'il est plus avantageux de prendre des tickets qu'un Pass Navigo pour aller sur Paris avec les réductions familles nombreuses.

Monsieur Le Maire : Cette question n'est pas gérée par la Ville. Un rapport sera fait au service transport afin que la Ville se renseigne sur ce système de réduction auprès de la RATP.

➤ **« Manque d'affichage des horaires à l'arrêt de bus « Cimetière d'Antony » - Rapporteur : Audrey MARUANI**

Le panneau affichant les horaires de bus de l'arrêt « Cimetière d'Antony » est dégradé. Ainsi, les horaires ne sont pas visibles pour les voyageurs. Peut-il être réparé ?

Monsieur Le Maire : La Ville n'intervient pas sur l'entretien des arrêts de bus, mais elle peut transmettre ces demandes à la RATP.

Ely CHITOU, Conseiller Jeune : L'arrêt de bus François Molé est également concerné par ce problème.

11 – OBJET – CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LA VILLE

➤ **« Sécurité piétonne RD920 »** - *Rapporteur : Emma DEMESSE*

Le passage piéton sur la D920 situé à la sortie du marché est dangereux. Ce dernier est situé entre deux feux tricolores. Les voitures circulent à une vitesse importante pour passer d'un feu à un autre. Est-il possible de sécuriser ce passage piéton ?

Monsieur Le Maire : La Ville a déjà été saisie de cette question. Elle a interpellé le Conseil Général sur cette problématique, car cette route est départementale. Un feu pour piéton a été proposé. Les ingénieurs ont estimé que ce n'était pas la bonne solution. Un rétrécissement de voie en direction de Paris va être essayé dans les mois qui viennent.

Robin VALBRET, Conseiller Jeune : Cinq accidents ont déjà eu lieu sur cette route au niveau d'Antony, dont trois graves et engageant des piétons. L'idée de rétrécir les voies paraît inappropriée à la fréquentation de cette rue. Cela entraînerait plus de bouchons.

Monsieur Le Maire : En effet, il y a eu quelques accidents sur la RD920, mais pas au niveau de ce passage piéton. Cela ne retire rien à son caractère dangereux. La Ville préfère également la solution du feu tricolore. Mais cette solution est coûteuse.

Lyna OUZZANI, Conseillère Jeune : Un renforcement de signalisation du passage piéton pourrait être proposé.

➤ **« Sécurité piétonne rue Robert Scherrer »** - *Rapporteur : Alexandre RESENDE*

Trois ralentisseurs ont été installés mi-novembre dans la rue Robert Scherrer. Sur chaque ralentisseur est marqué un passage piéton. En tant que résident du quartier, Alexandre RESENDE signale le fait qu'à l'endroit où les personnes traversent le plus, il n'y a ni ralentisseur, ni passage piéton. La question de la sécurité piétonne est encore présente. Serait-il possible de rajouter un ralentisseur à l'endroit indiqué ?

Monsieur Le Maire : Les ralentisseurs ont été installés suite à une étude réalisée en 2010. Cette demande sera transmise au Service Voirie.

➤ **« Sécurité piétonne et propreté devant le lycée Descartes »** - *Rapporteur : Jules MAIRESSE*

Il n'y a pas de bancs ni de poubelles devant le lycée Descartes. Ainsi, les élèves s'assoient durant les temps de pause sur le terre-plein au milieu de la rue. Et les déchets sont jetés sur ce dernier. Cela pose des problèmes en termes de sécurité piétonne pour les élèves du lycée et de propreté de leur lieu de vie. Est-il possible d'installer des bancs et des poubelles ?

Monsieur Le Maire : Il est prévu que le terre-plein central soit retiré. Pour le moment, la Ville ne peut le faire car des câbles passent à l'intérieur. Il faudra attendre la rénovation de la rue, prévue après un certain nombre de travaux prioritaires dans le quartier. Concernant l'installation de bancs, une partie du terrain devant le lycée appartient à l'établissement. La décision d'installer des bancs ne revient pas à la Ville, qui serait favorable, mais à l'établissement. La pose de poubelles peut se faire plus facilement.

Emma DEMESSE, Conseillère Jeune : Cette question a été soulevée en conseil d'administration du lycée. La réponse apportée a été négative. La gare étant à proximité, cela pourrait entraîner une mauvaise fréquentation devant l'établissement.

Hadrien MIGNON, Conseiller Jeune : La politique de l'Institution Sainte Marie est d'éviter la concentration d'élèves devant l'établissement. Ainsi, les élèves sont invités à s'installer plus loin.

Ely CHTOU, Conseiller Jeune : Concernant la propreté devant le lycée Descartes, il avait été demandé en Conseil de Vie Lycéenne l'installation de poubelles. La réponse apportée était également négative. La crainte est que les élèves y mettent feu. Cette approche est regrettable car ce n'est pas l'intention des élèves du lycée.

Monsieur Le Maire : La Ville est en charge de l'installation des poubelles. Cette demande sera transmise au service concerné.

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse : Les questions de sécurité piétonne ont souvent été soulevées par les anciens Conseillers Jeunes. Certains problèmes ont déjà été résolus. Les rues font l'objet de réaménagement afin d'améliorer la sécurité piétonne, l'accessibilité et leur propreté. Lorsque les plans seront travaillés pour l'avenue Lavoisier, le Conseil des Jeunes Citoyens sera consulté.

➤ **« Sécurité piétonne et propreté du quartier Bois de Verrière »** - *Rapporteur : Ely CHITOU*

Le quartier du Bois de Verrière connaît une forte fréquentation, due notamment à la présence d'un supermarché. Il existe des difficultés de circulation à l'intersection des rues suivantes : rue des Liserons/rue des Mimosas/rue des Jasmins. Lorsqu'un véhicule dans la rue des Jasmins souhaite tourner à gauche, rue des Mimosas, et qu'un autre véhicule est arrêté au stop, il est impossible de passer sans entraîner une manœuvre du véhicule arrêté.

De plus, il y a un problème de propreté dans le quartier. Serait-il possible d'installer des poubelles, notamment aux abords du supermarché ?

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse : La Ville n'avait pas connaissance de ces difficultés. Une rencontre peut être organisée pour mieux identifier la problématique sur place avec Michel FOUQUET, Maire Adjoint chargé des travaux.

➤ « **État de l'avenue François Molé** » - *Rapporteur : Olivier BETOUIGT*

L'avenue François Molé est en mauvais état. Des travaux sont-ils prévus ?

12 – OBJET – LES STRUCTURES CULTURELLES DE LA VILLE

➤ « **Devenir du théâtre Firmin Gémier** » - *Rapporteur : Sandrine OLIVEIRA DA COSTA*

Que va-t-il advenir des locaux qui remplaceront le Théâtre Firmin Gémier ?

Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture : Les réflexions sont en cours. Les Conseillers Jeunes sont invités à apporter leurs suggestions.

Lyna OUZZANI, Conseillère Jeune : Cet endroit pourrait être pensé de manière à offrir un espace destiné aux jeunes, qui sont nombreux à investir la place de la gare durant les périodes scolaires. Un café avec une grande terrasse pourrait être apprécié, étant donné qu'il n'y en a pas sur la Ville.

Alexandre RESENDE, Conseiller Jeune : Un parking est-il prévu ?

Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture : Un parking sera construit sous le Théâtre.

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Jeune : L'objectif de la Ville est d'avoir une place vivante.

➤ « **Cinéma Le Sélect** » - *Rapporteur : Jules MAIRESSE*

À quelle date ouvre le cinéma ?

Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture : L'inauguration est le 13 janvier. Des avant-premières seront diffusées le 14 janvier. La programmation sera lancée le mercredi 15 janvier.

- **« Disposition d'une machine à café dans la Médiathèque Anne Fontaine »** -
Rapporteur : Lilia BENMEDDOUR

Beaucoup d'étudiants souhaiteraient qu'une machine à café soit disposée dans les médiathèques, notamment à Anne Fontaine. Actuellement ils sortent de la médiathèque pour prendre un café rue Auguste Mounié.

Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture : la disposition d'une machine à café est prévue dans le cadre d'un projet de modernisation de la médiathèque Anne Fontaine. Il est possible qu'elle soit installée en 2014.

Pour conclure la séance, Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, remercie les Conseillers Jeunes, la Coordinatrice et la Responsable de l'Espace Jeunes pour la préparation de cette séance plénière.

Clôture de la séance à 21h15